

PRISE EN CHARGE FINANCIERE DES ETUDES

*Les droits d'inscription, la participation universitaire et la sécurité sociale étudiante sont à la charge de l'étudiant
Le dossier de financement doit être constitué au moins 3 mois avant la date de l'entrée en formation*

SITUATION ACTUELLE	F I N A N C E M E N T		JUSTIFICATIFS A PRODUIRE PAR L'ETUDIANT ET A CONSERVER AU DOSSIER PAR L'ECOLE
	16 A 25 ANS	26 ANS ET +	
Jeunes d'origine française (France Métropolitaine et DOM-TOM) et étrangère (titre de séjour couvrant la durée des études) sortis du système scolaire ou universitaire depuis moins de deux ans. Les apprentis ne peuvent bénéficier d'une prise en charge financière.	OUI FINANCEMENT CONSEIL REGIONAL IDF	NON	Copie carte d'identité <i>Titre de séjour couvrant la durée totale des études (étrangers)</i> Copie du diplôme requis pour accéder à la formation Dernier certificat de scolarité
Jeunes inscrits dans les Missions Locales , sortis du système scolaire ou universitaire depuis plus d'un an et suivis par une Mission Locale	OUI FINANCEMENT CONSEIL REGIONAL IDF	NON	Copie carte d'identité Copie du diplôme requis pour accéder à la formation Attestation Mission Locale
Apprentis (ils ont un statut de jeune salarié en entreprise et ont conclu un contrat de travail)	NON		-
Demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi depuis 6 mois au minimum avant l'entrée en formation , dont le coût de formation n'est pas pris en charge ou partiellement par Pôle Emploi. Dans les mêmes conditions les étrangers disposant d'un titre de séjour valide avec autorisation de travailler.	OUI FINANCEMENT CONSEIL REGIONAL IDF		Copie carte d'identité Copie du diplôme requis pour accéder à la formation Copie carte demandeur d'emploi Attestation de demandeur d'emploi AISF <i>non obligatoire - pour bénéficier de rémunérations par Pôle Emploi</i>
Bénéficiaires d'un contrat aidé (CAE, CIE, CUI CAE, CUI CIE) avant l'entrée en formation (y compris si démission)	OUI FINANCEMENT CONSEIL REGIONAL IDF		Copie carte d'identité Copie du diplôme requis pour accéder à la formation Copie contrat aidé
Bénéficiaires du RSA (Revenu de Solidarité Active)	OUI FINANCEMENT CONSEIL REGIONAL IDF		Copie carte d'identité Copie du diplôme requis pour accéder à la formation Copie attribution RSA

AUTRES MODES DE FINANCEMENT

TYPES DE FINANCEMENT	REMARQUES	OBSERVATIONS
Promotion professionnelle	Démarche à accomplir par l'étudiant pour la constitution du dossier	Dossier concours à remplir par l'étudiant auprès du service formation de son l'établissement
Prise en charge par un organisme financeur de type CIF (Fongecif, ANFH...) Dans le cas d'une prise en charge partielle, le solde est à la charge de l'étudiant	Démarche à accomplir par l'étudiant pour la constitution du dossier	Pas de convention si l'organisme prend en charge la totalité de la formation. Convention à l'ordre de l'étudiant pour le solde si l'organisme finance partiellement la formation
Prise en charge par l'employeur : dans le cas d'une prise en charge partielle, le solde est à la charge de l'étudiant	Démarche à accomplir par l'étudiant pour la constitution du dossier	Une convention sera établie entre l'employeur et le CFDC de l'AP-HP. Convention à l'ordre de l'étudiant pour le solde si l'employeur finance partiellement la formation
Contrat d'engagement de servir AP-HP (5 ans) pour les étudiants extérieurs à l'AP-HP	Démarche à accomplir par l'étudiant auprès de la Direction des soins des Bénéficiaires de l'AP-HP	L'établissement d'accueil constituera le dossier et prendra en charge le financement si la candidature est retenue
L'autofinancement : l'étudiant finance lui-même ses études s'il ne peut prétendre à une prise en charge dans les conditions ci-dessus		Convention à l'ordre de l'étudiant pour le montant total de la formation

DEMANDE DE DEVIS

Adresses mail à utiliser selon la nature de la formation :

INFIRMIER
finet.ide.sap@aphp.fr

AIDE-SOIGNANT
finet.as.sap@aphp.fr

ECOLES SPECIALISEES
finet.spe.sap@aphp.fr

Assistance Publique - Hôpitaux de Paris
Centre de la Formation et du Développement des Compétences
CFDC - Services Financiers
Bureau 548
33, boulevard de Picpus
CS 21705 - 75571 PARIS cedex 12

Les demandes de devis de formation initiale sont à adresser par mail ou par courrier à :